

La COCDMO salue le Plan emploi métropole

MONTRÉAL, le 21 mai /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, monsieur Sam Hamad, dévoilait ce matin le Plan emploi métropole, en compagnie de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James et du président de la Commission des partenaires du marché du travail, monsieur Jean-Luc Trahan. À la sortie de la conférence de presse, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) saluait les principales mesures annoncées afin de stimuler le marché de l'emploi de la grande région de Montréal, plus durement touchée par le ralentissement économique.

« Dans le contexte sociodémographique actuel, l'attention particulière portée, via le Plan annoncé, à l'intégration en emploi des personnes immigrantes ainsi qu'à la prolongation de la vie active des travailleurs et travailleuses d'expérience est essentielle » a mentionné la présidente de la Coalition, madame Sylvie Roy. En ce sens, la précieuse expertise développée par les organismes communautaires de la région métropolitaine œuvrant à la formation, à l'insertion et à l'accompagnement en emploi de ces personnes doit être pleinement mise à contribution en vue d'assurer le succès des actions proposées. Les personnes immigrantes, notamment, présentent des caractéristiques particulières sur le plan de l'emploi. La Commission des partenaires du marché du travail et Emploi-Québec, dans le cadre, entre autres, de ses ententes de service avec ces organismes peuvent s'appuyer sur un savoir-faire reconnu. De plus, la volonté du gouvernement de travailler à l'arrimage des pratiques des ministères et organismes concernés constitue un élément incontournable pour optimiser le développement des compétences ainsi que l'accès et le maintien en emploi des personnes immigrantes, chez qui on retrouve un taux de chômage beaucoup plus élevé que le reste de la population québécoise. La nomination de madame Marjolaine Loiselle, qui veillera à assurer une mobilisation des partenaires en emploi de la métropole, constitue un pas concret en ce sens.

Enfin, madame Roy a tenu à souligner l'importance des pratiques d'accompagnement, voire de placement assisté, développées par les organismes communautaires œuvrant au développement de la main-d'œuvre auprès de cette clientèle en entreprise. « Ces services sont complémentaires à ceux offerts par Emploi-Québec, et, dans une perspective d'approche intégrée de services, ceux-ci représentent une valeur ajoutée et un support non négligeable aux entreprises dans l'intégration et le maintien en emploi des travailleurs et travailleuses concernés ».

À propos de la COCDMO

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus de 800 organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités, se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre au Québec.

Renseignements: Mylène Leduc, Directrice, (514) 948-0505, mleduc@cocdmo.gc.ca